



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Le Parlement

PARLEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES COMMUNAUTE FRANCAISE

Direction Générale des Travaux Législatifs

QUESTIONS D'ACTUALITE EN SEANCE PLENIERE

(Règlement art. 83)

Demande introduite le

Auteur : Caroline Cassart-Mailleux

Objet : Les décisions de la CIM Santé pour soulager les écoles

Madame la Ministre,

A peine deux semaines après la rentrée de janvier, de nombreuses classes sont déjà fermées et même de nombreuses écoles! En cause, le variant Omicron très contagieux. Les chiffres sont impressionnants et ont certainement évolué depuis puisque lundi, WBE Enseignement enregistré plus de mille enseignants absents. Le baromètre de l'enseignement catholique indiquait, lui, un taux d'absence à deux chiffres. Bref, une situation difficile et surtout intenable. C'est la raison pour laquelle, à la demande des Ministres de l'Enseignement, une CIM Santé à eu lieu ce matin. L'objectif était de relayer les difficultés au Ministre fédéral de la Santé et, surtout, d'alléger provisoirement les quarantaines.

Madame la Ministre, pouvez-vous nous exposer les décisions de la CIM Santé? Les règles de quarantaine et de testing vont-elles être allégées et, dans l'affirmative, selon quel protocole? Le basculement vers un enseignement hybride jusqu'aux vacances de Carnaval est-il prévu?

Justification de l'élément d'actualité (référence article presse, site internet, ...).

La Meuse Huy-Waremme, p. 16. « Vandembroucke propose d'alléger les quarantaines ».

Membre du gouvernement concerné : Caroline Désir

Date et heure des questions :

Transmis par Diana Nikolic, Présidente du Groupe MR

La réponse de la Ministre :

La CIM Santé, demandée par les ministres de l'Enseignement, s'est tenue ce matin à 8h00. J'ai convoqué une réunion avec les acteurs de l'enseignement à 11h00 pour faire le point avec eux. Les membres de la CIM Santé ne sont pas encore parvenus à des décisions; la réunion se poursuit. J'espère que nous pourrions conclure ce soir ou demain matin.

Tout d'abord, nous faisons face à un véritable «tsunami» lié au variant omicron. Cela n'a rien d'étonnant, puisque les experts scientifiques l'avaient prédit. La rentrée scolaire du 10 janvier 2022 s'est déroulée avec 37 000 contaminations à la Covid-19, malgré trois semaines sans école. Les ravages du variant omicron se ressentent dans tous les secteurs, dans tous les pays et quelles que soient les mesures de prévention prises, même si la situation sanitaire était sans doute bien pire sans les mesures actuelles. Il nous semble difficile de faire davantage, face à un variant aussi contagieux et aussi virulent qu'omicron.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) a diffusé ce matin les chiffres relatifs au taux d'absentéisme dans les écoles, chiffres confirmés par d'autres réseaux. On parle de 30% d'absences chez les enfants dans l'enseignement fondamental, de 20 % d'absences chez les enseignants et d'un peu moins dans l'enseignement secondaire. De tels chiffres déstructurent la vie scolaire.

Une part importante des absences concerne des enfants placés en quarantaine parce qu'ils sont cas contacts ou parce que leur classe est fermée, alors qu'ils ne sont pas malades. Cette situation les éloigne de l'enseignement. Les directions de l'enseignement fondamental tirent la sonnette d'alarme face aux retards scolaires qui s'accumulent et aux ruptures d'apprentissage, vécues surtout par les élèves de l'enseignement fondamental depuis le début de la crise de la Covid-19.

Les répercussions des retards scolaires se font ressentir et les acteurs de l'enseignement craignent le pire. Il ressort des discussions que j'ai eues ce matin une vraie unanimité pour éviter la fermeture généralisée des écoles. Nous ne pouvons pas garantir qu'elle freinerait la propagation en raison de son niveau élevé de contagiosité. De plus, certaines classes ne sont pas touchées par le variant et il serait donc dommage de priver les enfants de plusieurs semaines de cours. Dans l'enseignement fondamental, certains élèves ont été en quarantaine à cause du variant delta. Puis, la classe entière a été mise en quarantaine à cause du variant omicron. En ajoutant les trois semaines de Noël, le retard scolaire devient plus que problématique. J'ai fait part de difficultés à la CIM Santé.

Nous pouvons jouer avec le levier du protocole de gestion des cas. Nous tentons tant bien que mal de trouver un équilibre entre le droit à l'éducation, la garantie d'un maximum de cours en présentiel pour les enfants et le droit à la santé et à la sécurité pour le personnel pédagogique.

Madame Cassart-Mailleux, vous avez raison: omicron n'est pas delta. Cela nous permet d'adapter notre méthode de gestion de crise. Fort heureusement, le variant omicron envoie moins de personnes aux soins intensifs. N'oublions pas que, lorsque des enfants sont en quarantaine, des parents faisant partie du corps professoral ou du personnel soignant doivent rester auprès d'eux, ce qui a pour conséquence de paralyser le fonctionnement de la société. Nous souhaitons simplifier la situation vécue par les écoles. J'espère que nous aboutirons ce soir ou demain matin.

Madame Vandorpe, nous essaierons de publier la circulaire dans la foulée. Rappelons que les dispositions de notre dernière circulaire prennent fin le 28 janvier. Nous devons donc confirmer plusieurs mesures telles que la question des voyages scolaires. Mon souhait est de les autoriser après le congé de détente, car ils font également partie de la vie scolaire et de l'espoir que nous voulons adresser aux écoles. Malgré tout, les experts restent relativement confiants sur l'après-omicron. Cela dépendra évidemment de tout ce qui sera possible dans le reste de la société, mais j'espère que le message que nous enverrons sera positif.